

**ASSEMBLÉE NATIONALE**22 novembre 2023

---

POUR CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1855)

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° CL450

présenté par

Mme Martinez et les membres du groupe Rassemblement National

**ARTICLE 13**

Après le mot :

« communes »,

supprimer la fin de l'alinéa 7.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à supprimer la fin de la phrase de cet alinéa.

En effet, la précision apportée par « régissant les relations entre les services publics et les particuliers », restreint trop le champ d'application dans lequel il n'est pas possible de se prévaloir de ses croyances ou convictions pour s'affranchir de nos lois.

C'est pourquoi il est souhaitable de supprimer cette partie de l'article.